

Initiateur Public Sénior en Etablissements Spécialisés (DIPSES)

Fiche pour les stagiaires

Version 5 décembre 2018

OBJECTIFS : Initier collectivement les publics seniors en établissements spécialisés (EHPAD, EHPA, foyer logement, maison de retraite).

CADRE GENERAL

Conditions d'accès des stagiaires à la formation

Age minimum	Exigences préalables	Vérfications des exigences préalables
16 ans révolus au début du module (pas de dérogation)	<ul style="list-style-type: none"> Licence FFBaD. Titulaires de l'animateur bénévole jeunes (AB2J), ou équivalent OU titulaires de l'Entraîneur Bénévole 1 (EB1) ou équivalent OU titulaires d'une carte professionnelle maitrisant le dispositif jeunes (DJ) fédéral. Pour tout autre profil, une demande motivée doit être adressée à lalla.talhaoui@ffbad.org 	<ul style="list-style-type: none"> Poona pour licence active. Présentation du diplôme AB2J ou EB1 ou de son équivalent OU de tout autre qualification professionnelle.

Procédures d'autorisation préalables à la mise de la formation

Demande	Mise en oeuvre	Autorisation et validation
FFBaD	FFBaD	FFBaD

Conditions de mise en œuvre

Volumes horaires	Encadrement Niveau de qualification de l'encadrement
15h en centre de formation	Formateurs FFBaD et formateurs associés

Condition(s) de validation

Lieu	modalités	Evaluateurs
Lieu de formation	Sur avis du responsable de la formation	L'équipe pédagogique. Le Diplôme est attribué par la FFBaD et adressé par voie postale à la ligue d'appartenance du stagiaire

FORMABAD, secteur formation de la FFBaD

CADRE PEDAGOGIQUE

Chaque diplôme ou module de formation composant la filière de formation fédérale des techniciens de la FFBaD vise des compétences ou connaissances issues de trois domaines :

1. La connaissance et la prise en compte des publics
2. Les aspects tactico-techniques du badminton et la mise en œuvre de séances
3. L'environnement institutionnel du badminton et la démarche de projet

Ces trois domaines sont issus de ceux des fiches RNCP des diplômes professionnels délivrés par le Ministère chargé des sports, notamment les DEJEPS et DESJEPS, permettant une mise en perspective pour les formateurs et les stagiaires depuis le MODEF jusqu'au DESJEPS (voir le tableau des compétences des encadrants sportifs dans le livret du formateur).

INITIATEUR SENIOR EN ETABLISSEMENTS SPECIALISES :

DOMAINE de COMPETENCE 1 : La connaissance et la prise en compte des publics

1.1 : Être capable d'appréhender les caractéristiques du public senior en établissement spécialisé

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• Les caractéristiques du public senior en établissement spécialisés	<ul style="list-style-type: none">○ Le vieillissement biologique et ses conséquences motrices jusqu'à la dépendance :<ul style="list-style-type: none">▪ La sénescence morphologique.▪ La sénescence physiologique.○ Les pathologies liées à l'âge et au vieillissement :<ul style="list-style-type: none">▪ Arthrose, MS, MI▪ Douleurs lombaires et aux épaules▪ Cancer○ L'influence des APS sur les personnes âgées :<ul style="list-style-type: none">▪ Les effets fonctionnels.▪ Les effets psychologiques.▪ Les conséquences sociales.○ Attentes et besoins

DOMAINE de COMPETENCE 2 : Aspects tactico-techniques du badminton et mise en place de séance

2.1 : Être capable de proposer une séquence adaptée au public senior en établissement spécifique

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">• La prise en main du public et la communication	<ul style="list-style-type: none">○ Quel type de communication avec ce public ? Verbal, non-verbal, para-verbal, écoute, observation.○ Spécificités (surdité, autre...)
<ul style="list-style-type: none">• La notion d'objectif pédagogique	<ul style="list-style-type: none">○ Quel(s) type(s) d'objectif(s) pour ce public ?
<ul style="list-style-type: none">• L'adaptation du Dispositif Jeunes à ce public	<ul style="list-style-type: none">○ Exercices types, séances types○ Aménagement matériel spécifique○ Gestion du temps○ Rythme de séance
<ul style="list-style-type: none">• La notion d'intégrité physique	<ul style="list-style-type: none">○ Lister les « veiller à » avec ce public

DOMAINE de COMPETENCE 3 : L'environnement institutionnel du badminton et la démarche de projet

FORMABAD, secteur formation de la FFBaD

Code APE 94 99Z – N° SIRET 331 733 840 000 44 – Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 93 04 20 293 – habilité par arrêté N° 0830 7964 du 15 décembre 2008

FFBaD - 9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex – Téléphone 01 49 45 07 07 – Télécopie 01 49 45 18 71

Email : formation@ffbad.org – Site internet : www.ffbad.org

3.1 : Être capable d'appréhender l'environnement institutionnel des établissements spécialisés qui accueillent le public senior (environnement institutionnel).

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">L'environnement institutionnel du public senior	<ul style="list-style-type: none">Les institutions dans lesquelles se trouve ce public : caractéristiques et cadre réglementaire.Les politiques qui encadrent la pratique sportive de ce public.Connaissance du fonctionnement des structures spécialisées qui accueillent ce public.

3.2 Être capable d'envisager la mise en place d'un projet avec le public senior au sein d'un établissement spécialisé (démarche de projet).

Contenus de formation	Détails
<ul style="list-style-type: none">Mise en œuvre d'un partenariat avec les établissements spécialisés	<ul style="list-style-type: none">La démarche « argumentaire » pour initier des actions vers ce public.Les sources de financement pour mener ces actions.